

Persécution des Petites Sœurs de Marie, Mère du Rédempteur

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#)

Date : 27 février 2018



Comme les Franciscaines de l'Immaculée

Leur maison mère est à [Saint-Aignan-sur-Roe](#), diocèse de Laval. Après avoir lancé le démantèlement de la Congrégation des Franciscaines de l'Immaculée Conception, voici que les autorités ecclésiastiques romaines s'en prennent à cette toute petite Congrégation française d'une quarantaine de religieuses, mais très vivante, les Petites Sœurs de Marie, Mère du Rédempteur. Jugées « trop classiques », pas assez dans le vent réformateur bergoglien, en un mot « rétrogrades » et ceci, grâce à l'initiative très *paternelle* de Mgr **Thierry Scherrer**, évêque de Laval.

Fondée dans le diocèse de Toulouse en 1949 par Mère Marie de la Croix (**Maria Nault**), l'Institut des Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur a pour vocation de soutenir les

prêtres, les paroisses mais aussi les familles. Ses couvents sont des lieux d'accueil spirituel pour de nombreux groupes paroissiaux ou retraitants. Insérées dans la vie des diocèses de Laval et de Toulouse où quatre Communautés sont implantées, cette quarantaine de religieuses contemplatives assurent notamment la vie de quatre Maisons de Retraite en Haute-Garonne et en Mayenne (Saint-Aignan-sur-Roe, Laval, Castelnau-d'Estretfonds, Largardelle-sur-Lèze). Par cet apostolat, l'Institut assure la protection et le respect de la fin de vie, en accompagnant chrétiennement les personnes âgées jusqu'à leur mort naturelle. Elles ont aussi le souci de soutenir et de former les familles à la doctrine catholique et à la vie spirituelle, grâce à une Ecole de Prière regroupant une trentaine de familles avec de jeunes enfants, tout cela pour répondre aux menaces graves qui pèsent sur la famille et la personne en fin de vie.

A Laval, cette petite Congrégation a été érigée en 1989 en Institut de vie consacrée de droit diocésain par Mgr **Billé**. Elle est particulièrement appréciée, tant par les fidèles laïcs que par le clergé local, pour sa spiritualité traditionnelle, pour le rayonnement de ses œuvres apostoliques comme pour la qualité humaine et spirituelle de son accueil (trois religieuses ont servi à l'évêché durant 15 ans).

Mgr Thierry Scherrer, évêque de Laval depuis 2008, pourtant réputé être un « classique », semble s'être bergoglianisé. Il supporte mal la présence du séminaire de la Communauté Saint-Martin, sur son diocèse, à Evron, et n'apprécie pas la manière trop traditionnelle des Petites Sœurs de vivre en esprit de réparation et de contemplation et s'est senti appelé à devenir leur « Refondateur ».

Le déclencheur ? L'habit religieux : au cours de son dernier chapitre général en 2012, la Congrégation quoique, ou parce que très insérée, comme on dit, a décidé de reprendre l'intégralité de l'habit avec le port de la guimpe, une pièce de toile amidonnée qui couvre la tête et encadre le visage des religieuses sans laisser voir aucun cheveu, élément très discret mais qui appuie le caractère religieux. Mgr Scherrer doit souffrir les soutanes de la communauté Saint-Martin, l'habit des religieux de Chéméré, et maintenant la guimpe des petite sœurs ! Et tous ces gens-là ont des donateurs, des vocations ! Il est parti en guerre contre elles, afin de les amener à la « raison » et à une « ouverture au monde », considérant leur vie religieuse était par trop sclérosée et éloignée de « l'esprit du Concile ». Il faut dire aussi que Mgr Scherrer est au bord de la banqueroute, comme bien des évêques. Il n'est pas impossible que, s'il met toute son énergie, jusqu'à épuisement, dans cette « crucifiante » cause, le patrimoine immobilier comme financier très consistant de cette Congrégation n'y soit pour quelque chose.

Suite à une fusion de leurs Maisons de Retraite avec un autre établissement congréganiste de Mayenne, Mgr Scherrer s'est retrouvé membre de droit du conseil d'administration de l'association civile de gestion de ces EHPAD réunies. Peu connu, c'est le moins, pour ses compétences en la matière, il s'est tout de même imposé dans les décisions de gestion, sans écouter aucun conseil d'experts. Et mécontent qu'on lui résiste, il a diligenté une visite canonique, avec deux émissaire qui lui ont rendu – c'était le mandat – un rapport à charge pour le moins délirant. Bref, on les accuse de la rage, et pour les noyer, Mgr Scherrer a demandé le soutien de la Congrégation romaine pour les Instituts de Vie Consacrée du cardinal **Joao Braz de Aviz**, pendant que la Congrégation pour le Clergé du cardinal Stella s'occupe de la Communauté Saint-Martin. Ne s'agit-il pas de les sauver tous de dangereuses « dérives

sectaires » ?

Aux grands maux, les grands remèdes de la Rome bergoglienne. La Congrégation a suspendu Conseil de la Congrégation et expédié la Supérieure Générale et la Maîtresse des Novices en exil dans de lointains monastères, pour une durée indéterminée, laissant le champ libre à trois commissaires apostoliques (des religieuses d'autres congrégations d'un esprit tout opposé), chargés d'exercer sur l'Institut décapité, « la bienveillance maternelle du dicastère romain », le tout en rappelant constamment les Petites Sœurs à « l'obéissance au Saint Père ».

En outre, la Commissaire principale a su conquérir l'appui de l'archevêque de Toulouse, le distingué Mgr **Robert Le Gall**, qui semblait jusque-là ignorer qu'il avait une communauté des petites sœurs dans son diocèse (fort apprécié d'un de ses prédécesseurs, Mgr **André Collini**, qui s'était retiré chez elles jusqu'à sa mort en 2003).

Voilà donc que les griefs des trois commissaires et des deux évêques s'accumulent : les religieuses veulent, coûte que coûte, rester fidèles au charisme de leur fondatrice ; elles mettent en avant une esprit de réparation pour servir l'Eglise et du sacerdoce ; elles ont gardé les traditions du coutumier légué par Mère Marie de la Croix, s'opposant à l'intrusion massive de la télévision et des moyens de communication dans leur clôture ; elles sont unies entre elles « de manière sectaire » ; elles veulent poursuivre librement la gestion financière de leur Institut et de leurs EHPAD. Et elles ont repris la guimpe ! « Vous rendez-vous compte, Eminence, elles portent la guimpe ! »

Nul doute que la Congrégation du cardinal Braz de Aviz saura remettre au pas ces petites bonnes femmes. Sauf que ces religieuses ne l'entendent pas de cette oreille. Avec un courage peu commun, elles ont unanimement décidé de ne pas accueillir les commissaires apostoliques dans leurs murs, ont refusé de les laisser entrer, et ont saisi le Tribunal de la Signature Apostolique contre les mesures prises à leur encontre. Lutte du pot de terre contre le pot de fer ? A suivre...